

Le non-dit par les media sur les écoutes téléphoniques de MANCINO

Le contexte

De Novembre 2011 à Avril 2012 ont été enregistrés plusieurs appels téléphoniques entre l'ancien ministre Mancino et D'Ambrosio, conseiller juridique du Président de la République italienne Napolitano. Quatre écoutes téléphoniques entre Mancino et Napolitano sont maintenant marqués confidentiel en attente d'être détruits dans le cas où ils seront considérés sans importance, comme prévu par la loi actuel sur l'écoute téléphonique. Les écoutes téléphoniques avec D'Ambrosio ont été versés au dossier de l'enquête menée par le procureur de Palerme, sur la négociation Etat-mafia. D'autres enquêtes sont en cours dans le même temps à Florence et Caltanissetta sur les attentats de 1992/1993 (respectivement ceux de Rome / Milan / Florence et Capaci / Via D'Amelio). Bien que il puisse avoir un lien de causalité entre les négociations et les attentats, Florence et Caltanissetta n'enquêtent pas sur les membres des institutions, car déjà instruit par l'enquête de Palerme. Est utile de rappeler que la seule fonction du chef de l'Etat en matière de Justice, à part le pouvoir de grâce et un certain nombre de nomination, est celle de présider le Conseil Supérieur de la Magistrature dans le CSM (et donc, en tout cas, non seulement son président), effectue des mesures disciplinaires contre les juges individuels, pouvant les retirer aussi, mais pas le pouvoir d'influer sur les enquêtes et procédures, qui sont régis exclusivement par la loi (Cost.Rep.It., Partie 2, Titre IV).

25 Novembre 2011:

Le numéro de téléphone de la maison de l'ancien sénateur Mancino, maintenant un citoyen privé, a été mis sous écoute par le procureur de Palerme, peut-être pas entièrement convaincu de son témoignage sur la négociation entre l'Etat et la mafia. A ce moment la position de Mancino est de témoin, mais depuis l'enregistrement en remarque qu'il est très préoccupé d'être mis en examen (ce qui arrivera par la suite, pour faux témoignage) en raison des contradictions entre sa version des faits et celle des deux anciens ministres, Claudio Martelli et Enzo Scotti.

22 décembre 2011: Mancino a rencontré le Procureur Nationale anti-mafia Grasso lors d'une cérémonie avant Noël et dit à D'Ambrosio qui Grasso lui aurait montré l'impossibilité de transfert forcé de l'enquête à un autre magistrat, après quoi il a insisté sur la possibilité de «coordination» de l'enquête.

5 mars 2012:

Mancino refuse un face à face avec son collègue dans le gouvernement, les anciens ministre de la Justice Martelli, il craint d'être démenti par l'interrogatoire des magistrats de Palerme, et préfère la ligne de conduite de procureurs de Caltanissetta et de Florence, les quelles à ce jour, n'ont pas impliqué les politiciens dans les deux autres axes de recherche concernant les attentats, contrairement au procureur de Palerme qui enquête sur la négociation Etat-mafia. Mancino se plaint en fait du manque d'uniformité dans le travail des trois procurations qui, à son avis, devraient être mieux coordonnées. C'est à partir de ce besoin que D'Ambrosio commença à avancer une ligne d'action à travers le chef de l'Etat qui a entre-temps pris à cœur l'histoire.

12 mars 2012:

D'Ambrosio dit à Mancino qu'il avait parlé avec Grasso et avec le chef de l'Etat. Le Quirinale (D'Ambrosio et Napolitano) a commencé à étudier la question, ce qui toutefois ne semble pas facile à résoudre, par exemple, a avancé l'idée que Martelli appelle Mancino pour s'entendre sur une version à fournir aux juges qui l'interrogeaient. D'Ambrosio dit à Mancino qu'il entendra directement Grasso et aussi le Procureur Général de la Cour Suprême Esposito pour faire quelque chose, même D'Ambrosio pense qu'on pourra profiter du fait que bientôt Esposito va quitter son poste et puis qui sait ... ,Mancino insiste sur la nécessité d'une intervention directe pour coordonner les procurations, en dernière suggère à d'Ambrosio de vérifier avec Grasso si'il pense d'être entendu theme un secret pour que personne ne sache rien !"

27 mars 2012:

Mancino a lu les conclusions du Procureur de Caltanissetta et est vivement préoccupé car malgré ne soit pas mis sous examen dans les conclusions de Caltanissetta on parle de lui et Conso et donne raison à Martelli. Mancino raconte à D'Ambrosio l'intention d'écrire une lettre à lire avant à D'Ambrosio et au chef de l'Etat parce qu'il n'a pas l'intention d'aggraver encore plus sa situation juridique. La lettre de Mancino mettra l'accent sur le manque d'unité de l'enquête et donc l'absence de coordination entre les trois procureurs de Palerme, Caltanissetta et de Florence. D'Ambrosio cautionne ce point de vue.

3 avril 2012:

D'Ambrosio dit à Mancino d'avoir reçu la lettre et que à partir de son contenu lui et Napolitano sont en train de penser à ce qu'il faut faire, mais avec l'intention du chef de l'Etat d'intervenir. Dans l'appel Mancino critique fortement le procureur de Palerme Di Matteo.

5 avril 2012:

*Mancino est informé par le Quirinale que sa lettre a été transmise au PG de la Cour Suprême. En effet, le 4 Avril, le Secrétaire Général du Quirinale Donato Marra a transmis au PG Esposito la lettre de Mancino, notée à marge «*au nom du Président de la République*», recommande «*de prendre des mesures immédiates pour assurer la conformité* » de l'enquête «*afin de dissiper les inquiétudes qui découlent de la perception de la gestion non unitaire des enquêtes connexes*» et demande «*chaque information autorisée. Une lettre qui devait être gardée confidentielle, mais elle est rendue publique après la publication des écoutes téléphoniques vers la mi-Juin.*»*

Fonti:

- *procès-verbaux des interceptions (www.slideshare.net/ilfattoquotidiano/telefonate-mancino-dambrosio)*
- *Micromega 5/2012*